

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONEIL MUNICIPAL du 4 Juillet 2016

Présents : Mmes Mrs. Régine REMILLON - Marc BLETEAU – Marie BAUD – Vincent MOREAU – Marylène DAIGUEMORTE – Serge JACQUEMOUD – Jacky DURET – Maryse MICHALAK – Esther VACHOUX – Pierre MORETTI – Marjorie DUVERNEY-BOISIER – Sylvia DUSONCHET

Absents excusés : Mme Jannick GRAMIER – Mrs Jean BOCHET – Laurent DELIEUTRAZ

1)Après lecture du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 6 Juin 2016, celui-ci est approuvé l'unanimité.

2)Le conseil prend acte de la quote-part communale, selon convention, due à l'ADMR concernant leurs frais de fonctionnement et frais administratifs d'un montant de 803,52 €.

3)Madame le Maire informe que l'Agenda d'Accessibilité Programmée demandé par la commune d'Arbusigny a été accordé par arrêté préfectoral en date du 06/06/2016 pour une durée de 9 ans.

4)Par arrêté du 17 Mai 2016, Monsieur Le Préfet de la Haute-Savoie a engagé la procédure visant à dissoudre le Syndicat Intercommunal de Gestion du Centre de Secours Principal de la Région Annemassienne (SIGCSPRA). Notre commune est membre de ce syndicat ainsi que 7 autres communes et Annemasse Agglo. Les membres sont sollicités pour formuler un accord sur cette dissolution. Après en avoir délibéré, le conseil donne son accord pour formaliser les dispositions de dissolution dans une convention à intervenir avec les autres membres du SIGCSPRA.

5)Le conseil valide les factures et devis suivants : Barre de maintien W.C. publics (Ets. Loncan) : 174,64 €TTC – Lors de la vérification annuelle remplacement de 2 extincteurs à l'église (St Sicli) : 323,46 €TTC – Arbu Info (Offset) : 3 718 €TTC –Fauchage accotements (E. Vachoux) : 5 179,20 €TTC – Désherbage des massifs (Paysage des Bornes) : 2 520 €TTC – Elagage et déchiquetage (Scea Lyard) : 2 340 €TTC -17 dictionnaires pour départ des CM2 (Histoires sans fin) : 347,22€TTC – Trajet car Gal pour visite du collègue : 105 €TTC

6)L'assemblée écoute plusieurs élus qui ont participé à différentes réunions ou manifestations : Conseil d'école – Inaugurations micro-crèche à Pers-Jussy, groupe scolaire à Reignier – Repas des aînés – commission urbanisme – AG. Syndicat des Rocailles et Bellecombe – Arbu Festif – Spectacle des TAP avec un grand remerciement à l'ensemble des animatrices, des intervenants qui ont œuvré durant cette année scolaire.

7)Madame le Maire informe que le prochain conseil municipal aura lieu le Lundi 5 Septembre à 20 h. avec à l'ordre du jour : Présentation par le CAUE du projet du groupe scolaire.

Affiché en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L.2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Secrétaire de séance  
Vincent MOREAU

Maire  
Régine REMILLON